

Faire des observations de terrain : la phase reproductive

Ce module est une suite des modules 11, 14 et 18 et élabore sur les observations à faire, environ 2 à 3 mois après le repiquage ; il s'agit du début de la phase reproductive de la plante.



Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce module les paysans pourront :

- passer en revue l'importance de faire régulièrement des observations de terrain pour mieux analyser l'état de santé de la culture de riz et de son environnement et prendre des décisions en vue d'actions appropriées ;
- se décider sur les observations à faire et les indicateurs relatifs à la phase reproductive ;
- enregistrer les informations.

- ❶ Rappeler les principes des observations et indicateurs d'observation
- ❷ Faire des observations de terrain en sous-groupes
- ❸ Faire la synthèse des résultats d'observation en session plénière
- ❹ Compléter le remplissage de la fiche de suivi de la parcelle GIR



Déroulement

1. Rencontre au centre APRA-GIR, brève révision du module précédent et appel aux commentaires des paysans. Quelles nouvelles idées avez-vous appliquées sur votre parcelle GIR depuis la dernière séance ?
2. Un des membres de l'équipe explique les objectifs d'apprentissage du module.
3. Le facilitateur rappelle l'importance d'observer et la notion d'« indicateur » (Modules 11, 14 et 18) et demande aux paysans de présenter les pages remplies de la fiche de suivi pour les parcelles GIR. Les difficultés que les paysans ont eu pour remplir la fiche de suivi sont discutées.
4. Le facilitateur présente la procédure d'observation de terrain dans l'APRA :
 - répartition en quatre groupes de 4 à 5 paysans ;
 - désignation d'un paysan-animateur et d'un paysan-rapporteur ;
 - chaque groupe de paysans visitera quatre sites¹ en phase reproductive : de préférence deux parcelles en « bon état de santé » et deux parcelles en « mauvais état de santé » ;
 - faire des observations sur le terrain en sous-groupes : les paysans décident sur les indicateurs qui sont les plus importants, selon eux, et qui peuvent leur permettre de juger de l'état de santé de la parcelle et des plantes ;
 - discussion et analyse en sous-groupes de ce que l'on voit : liens entre les indicateurs (ce que l'on voit) et les facteurs environnementaux et/ou les pratiques paysannes.

¹ Les sites d'observation sont à préparer d'avance par l'équipe de facilitateurs.

Module 23

Faire des observations de terrain : la phase reproductive

5. Les sous-groupes de paysans et les facilitateurs se déplacent vers le terrain. À tour de rôle chaque groupe visite tous les quatre sites d'observation qui ont été identifiés par les facilitateurs auparavant :

- le facilitateur aidera l'animateur de groupe, si nécessaire² ;
- le rapporteur prend note.



6. Restitution des résultats d'observation :

- le rapporteur du premier sous-groupe présente les résultats du premier site d'observation : la parcelle 1 ;
- le facilitateur synthétise les résultats dans un tableau à quatre colonnes, dans la ligne « Parcelle 1 » ;
- ensuite, les rapporteurs des autres groupes complètent le rapport du premier groupe et le facilitateur rapporte les résultats au tableau ;

Stade d'observation	Indicateurs d'observation	Analyse	Décisions à prendre
Parcelle 1			
Parcelle 2			
Parcelle 3			
Parcelle 4			

- ensuite, le rapporteur du deuxième sous-groupe présente les résultats du deuxième site d'observation : la parcelle 2 ;
- le facilitateur synthétise les résultats dans la ligne « Parcelle 2 » ;
- après, il demande si les rapporteurs des autres groupes veulent compléter ;
- ainsi de suite pour les parcelles 3 et 4.

7. Le facilitateur introduit ensuite la page 5 et le haut de la fiche de suivi qui consiste à former les paysans dans l'enregistrement des informations relatives aux observations de terrain pendant la phase reproductive :

- le facilitateur rappelle l'importance d'enregistrer les informations et que les enregistrements concernent bien la parcelle GIR, identifiée par le paysan et où il compte appliquer les pratiques apprises au cours des séances APRA ;
- le facilitateur explique les six indicateurs :
 - densité des plants ou couverture du sol,
 - nombres de talles fertiles,
 - l'absence de signes de maladie,
 - l'absence de signes d'attaque d'insectes,
 - la propreté de la parcelle ; l'absence de mauvaises herbes,
 - la hauteur de la lame d'eau ;

² Au début, il est très important que le facilitateur veille à ce que les « bonnes » observations soient faites, dans le but de faire une bonne analyse et de tirer de bonnes conclusions.

Module 23

Faire des observations de terrain : la phase reproductive

☛ Pour chacun des indicateurs le facilitateur explique son importance.

- Le facilitateur explique que les paysans peuvent juger l'état de santé de la parcelle à l'aide d'indicateurs (d'état de bonne santé), en cochant une case sous le visage qui correspond à leur jugement. Si pour un indicateur donné la parcelle du paysan :
 - donne entière satisfaction, il met une X en dessous de 😊
 - ne donne pas satisfaction, il met une X en dessous de 😞
 - donne peu de satisfaction il met une X en dessous de 😐
 - pour les indicateurs jugés peu ou pas satisfaisants, le paysan est prié de donner quelques éléments d'analyse ; c'est-à-dire le paysan précise les raisons de son jugement et donne des détails sur les causes des signes « de mauvais état » ou « moins bon état » et de faire le lien entre les indicateurs et les causes qui provoquent ces signes ou symptômes ;
 - pour ces mêmes indicateurs jugés peu ou pas satisfaisants, le paysan est prié de citer les décisions qu'il compte prendre pour améliorer sa gestion ou pour éviter que le phénomène se reproduise ;
 - le facilitateur demande que chaque paysan remplisse la page 6 de la fiche de suivi ; à la demande du paysan, l'agent de terrain peut donner un coup de main pour le remplissage de la fiche ;
 - le facilitateur demande aussi que les paysans notent quelques informations sur les pratiques de gestion relatives à la parcelle GIR. Ces informations sont à enregistrer sur la page 6 de la fiche de suivi ; le dernier tableau.
8. Évaluation : le facilitateur pose des questions sur ce que les paysans ont apprécié (ou n'ont pas apprécié), ce qu'ils ont appris et ce qu'ils peuvent faire avec leurs nouvelles connaissances. Plus précisément, quelles nouvelles idées ce module a générées et que les paysans comptent appliquer dans leur parcelle GIR.
9. Le facilitateur fait la conclusion et invite les producteurs d'assister à la séance du module suivant.



Temps nécessaire

- trois heures



Matériels

- papier kraft, marqueurs ;
- fiches de suivi ;
- l'équipe de facilitateurs identifie quatre sites d'observation : deux sites avec parcelles avec de bonnes pratiques de gestion et deux sites où les bonnes pratiques de gestion comme celles apprises dans l'APRA ne sont pas entièrement suivies.

Module 23

Faire des observations de terrain : la phase reproductive

Encadré 23

Vingt et un paysans de Bamoro et 28 paysans de Lokakpli et l'équipe APRA-GIR se sont réunis pour cette session. Les objectifs de la réunion ont été donnés et la révision du module précédent sur l'observation a été faite. Les paysans ont retenu les indicateurs suivants pour l'observation pendant la phase reproductive : état des feuilles (vertes, jaunes, présence de taches), couverture végétative (fermée ou ouverte), présence de maladies, présence de poches vides, présence de mauvaises herbes, taille par rapport à l'âge, tiges gonflées (montaison). Ensuite nous sommes allés sur le terrain avec trois groupes de paysans. Chaque groupe a visité trois parcelles. La première parcelle (parcelle I) était au milieu du stade de tallage, la deuxième parcelle (parcelle II) au stade de montaison, et la troisième parcelle (parcelle III) au stade de floraison. Nous avons ensuite demandé aux paysans de discuter sur les observations faites sur les trois parcelles, d'en analyser les causes et de proposer les actions à entreprendre. Le tableau suivant a été construit :

Site visité	Indicateurs/Observation	Analyses	Actions
Parcelle I Parcelle II Parcelle III	1) État des feuilles ✓ Feuilles jaunes ✓ Feuilles vertes/jaunes ✓ Vertes plus cœur mort	- Pas d'eau - Manque d'eau - Bonne couleur mais présence d'insectes	- Inonder le casier - Inonder le casier - Arracher et détruire les plantes au cœur mort
Parcelle I Parcelle II Parcelle III	2) Couverture végétative ✓ ± Couvert ✓ Mauvaise couverture ✓ Bonne couverture	- Bonne densité mais tallage moyen à cause du manque d'eau - Tallage moyen à cause du retard du repiquage, manque d'eau, sarclage tardif - Bonne par rapport à l'âge	- Utiliser engrais et inonder la parcelle - Bon planage, sarcler à temps - Utiliser engrais
Parcelle I Parcelle II Parcelle III	3) Présence de maladies ✓ Panicules blanches ✓ Feuilles perforées et jaunes, plante rabougrie ✓ Cœur mort	- Insectes – foreurs de tiges - Insectes - Insectes – foreurs de tiges	- Arracher les plantes malades (et détruire les larves) - Idem
Parcelle I Parcelle II Parcelle III	4) Poche de faible croissance ✓ Pas de poches (±) ✓ Trop de poches (++) ✓ Moins de poches (-)	- Mais moins de talles - Manque d'eau - Manque d'eau	
Parcelle I Parcelle II Parcelle III	5) Présence de mauvaises herbes ✓ (-) Mauvaises herbes ✓ (±) Mauvaises herbes ✓ (+) Mauvaises herbes	- Bien sarclé et inondé après - Pas inondé après sarclage - Beaucoup d'herbes	- Il faut sarcler, respecter le calendrier
Parcelle I Parcelle II Parcelle III	6) Niveau d'eau ✓ ± niveau ✓ Mauvais (sec) ✓ Bon	- Pas assez d'eau - Mauvaise gestion d'eau - Bien humide	- Inonder la parcelle - Trop tard déjà
Parcelle I Parcelle II Parcelle III	7) État des tiges ✓ Bon (normal) ✓ Mince ✓ Normal	- - Manque d'eau et riz pas en bon état à cause de sol moins riche	

Pendant l'évaluation, les paysans ont dit que maintenant ils ont une bonne connaissance du mot « indicateur » et que l'indicateur peut changer selon le stade de développement du riz. Les paysans étaient assez contents de trouver l'équivalent en baoulé du terme « indicateur » : *N'Zolié*.